

Cause animale

89% des Français jugent la cause animale importante. Enjeu de société, cette thématique s'inscrit naturellement dans le cadre de l'action publique. La Ville de Pessac est engagée depuis plusieurs années en faveur de la cause animale.



Pessac s'engage pour la cause animale

La Ville de Pessac s'est engagée depuis plusieurs années avec des actions dès 2016. Avec la création d'une délégation dédiée, la Ville poursuit avec...



Le plan d'actions Cause animale 2020/2026

Ce 1er plan est constitué de 20 actions et s'échelonne de 2020 à 2026.

➤ [DES AVANCÉES POUR LA CAUSE ANIMALE EN 2021](#)



Les actions prioritaires

Zoom sur les actions phares de la Ville de Pessac en faveur de la cause animale.

- GESTION DES CHATS ERRANTS
- ACTIONS PÉDAGOGIQUES AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC
- LA RESTAURATION COLLECTIVE RESPECTUEUSE DE L'ANIMAL
- SENSIBILISATION ET INFORMATION DES AGENTS MUNICIPAUX



La démarche partenariale

Le plan d'actions a été construit avec une dizaine d'acteurs de terrain réunis au sein d'un comité partenarial.



Réglementations et obligations

Les réglementations et obligations à respecter pour une cohabitation harmonieuse Homme/animaux de compagnie



Ressources

S'informer sur la cause animale : vidéos, documents...



L'agenda de la cause animale


Quelques dates à retenir sur le thème de la cause animale.


Ville de
PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC

Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

 05 57 93 63 63

 Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :
uniquement les dépôts de
dossier carte d'identité ou
passeport, sur rendez-vous. /
De 11h à 12h : uniquement les
remises de passeports et
cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS